

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 JUILLET 2024

OBJET / GAIA : Trésor Public : avenant n°1 au bail de location des bureaux du centre des finances publiques.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 19 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 24
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Vincent Goytino, adjoint ; Mme Corinne Othatcegy, M. Sébastien Carre, M. Jean-François Lacosta, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration : M. Vincent Goytino à M. Jean-Jacques Lassus ; Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 5 juillet 2023, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement du bail avec la Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques, agissant pour le compte de l'Etat, relatif à la location des locaux situés au rez-de-chaussée au 3 avenue de la Mairie pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} octobre 2023.

La Commune souhaite installer l'antenne du Service de Gestion Comptable (SGC Côte basque) à l'étage du bâtiment susvisé afin de pouvoir transférer au rez-de-chaussée le service de Police Municipale ainsi que la salle de visionnage de la vidéoprotection.

Par courriel en date du 29 avril 2024, les services de l'Etat ont avalisé ce changement.

Par conséquent, il convient de modifier le bail signé en date du 11 août 2023 quant à la désignation du bien pris à bail et d'adapter le loyer à la nouvelle surface utile brute qui sera désormais occupée par l'antenne.

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20240726-012

Envoyé en préfecture le 02/08/2024

Reçu en préfecture le 02/08/2024

Publié le

ID : 064-216401604-20240726-20240726_012-DE



Les modifications du bail portent sur :

- La désignation des biens pris à bail incluant le descriptif suivant : bureau du responsable : 18,60 m² ; bureau du conseiller aux décideurs locaux : 15,13 m² ; bureau des agents : 23,10 m² ; local social : 11,85 m² ; sanitaires : 14,08 m² ; archives : 15,18 m² ; local technique : 7,74 m² ; soit une surface utile brute de 105,68 m².
- Le nouveau montant du loyer annuel, découlant en proportion, de l'augmentation de la surface utile brute prise à bail : $5\,858\text{ €} \times (105,68\text{ m}^2 : \text{nouvelle surface} / 88\text{ m}^2 : \text{ancienne surface}) = 7\,035\text{ €}$

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 au bail du 11 août 2023 tel qu'annexé à la présente ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Jean-Paul EYHERACHAR
Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza